

LES CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU

-Estuaire Moyen du Saint-Laurent

Milieu physique

La côte de la rive sud de l'estuaire moyen est peu accidentée et est bordée par une large plate-forme littorale de moins de 10 mètres de profondeur où on retrouve une trentaine d'îles et d'îlots.

L'estuaire moyen constitue le tronçon du Saint-Laurent où les eaux douces du fleuve se mélangent avec les eaux salées du golfe. Une des grandes caractéristiques de ce secteur est la rétention pendant l'été des matières en suspension transportées par le fleuve (bouchon vaseux). On appelle cette zone, la zone de turbidité maximale.

Les marées sont du type semi-diurne. Le marnage moyen diminue de l'amont vers l'aval, passant de 4,9 mètres dans l'archipel de Montmagny à 3,6 mètres à Rivière-du-Loup.

En été, la limite de pénétration des eaux salées est située près de la pointe est de l'île d'Orléans où elle se déplace avec le va-et-vient des marées sur une vingtaine de kilomètres.

Biodiversité

L'estuaire moyen comporte 61 espèces de poissons. Parmi celles-ci, l'Anguille d'Amérique, l'Alose savoureuse, l'Éperlan arc-en-ciel, l'Esturgeon noir, le Hareng atlantique, le Poulamon atlantique et le Saumon atlantique ont une valeur commerciale.

Sur 115 espèces d'oiseaux qui nichent en milieu littoral le long du Saint-Laurent, on en retrouve 57 dans le sud de l'estuaire moyen. L'Eider à duvet représente l'espèce coloniale la plus fréquente.

Des centaines de milliers d'oies et de canards fréquentent le secteur lors des migrations printanières. L'Oie des neiges est de loin la plus nombreuse et se concentre principalement sur le littoral de l'île aux Grues, de l'île aux Oies et dans la région de Kamouraska.

Plusieurs espèces de mammifères marins fréquentent l'estuaire moyen à un moment ou à un autre de l'année. Le Phoque commun et le béluga y résident en permanence.

Le territoire et ses usages

L'affectation des terres le long de la rive sud de l'estuaire moyen est majoritairement rurale. Ce type d'affectation qui comprend l'agriculture, l'agroforesterie et la villégiature occupe 40 % des rives.

Plusieurs territoires protégés sont présents, il s'agit :

du lieu historique national de la Grosse-île-et-le-mémorial-des-Irlandais

de la Réserve nationale de faune des Îles de l'Estuaire

des cinq refuges d'oiseaux migrateurs : Saint-Vallier, Montmagny, Cap Saint-Ignace, l'Islet et Trois-Saumons;

La navigation commerciale est assez importante. Plus de 5 000 navires transitent annuellement dans le secteur. Les principaux ports sont situés à Cacouna, Rivière-du-Loup, l'île aux Grues et Montmagny.

La pêche commerciale est principalement axée sur deux espèces : l'Esturgeon noir et l'Anguille d'Amérique, les autres espèces étant des prises incidentes. En 1995, la valeur totale des débarquements s'élevait à un peu moins d'un million de dollars.

La récolte du duvet de l'Eider à duvet pendant la période de nidification constitue un usage particulier dans l'estuaire du Saint-Laurent.

La principale zone de chasse à la sauvagine du Saint-Laurent se situe entre Québec et Saint-Roch-des-Aulnaies.

La rive sud comporte de nombreux accès au littoral par la route 132 qui le longe sur de grandes distances. Plusieurs entreprises organisent des croisières donnant accès au milieu marin et insulaire dans le secteur. De plus, on compte plusieurs sites d'interprétation du patrimoine naturel, historique et maritime.

La navigation de plaisance, les croisières et les autres activités nautiques sont en croissance.

La pêche sportive à l'Éperlan arc-en-ciel et au Bar rayé a connu une baisse significative au cours des dernières années.

SLV 2000, octobre 2001